

Au fil de **Ruelle**

N° 44
JUIN 2018

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RUELLE SUR TOUVRE
www.ville-ruellesurtouvre.fr

L'INFO ► P. 12

**zoom sur les
festivités d'été**



→ À EMPRUNTER : L'ALLÉE DU PIGEONNIER



Dans le cadre du tracé du futur Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), la mairie a souhaité aménager un passage piéton entre l'avenue du Président Wilson, qui sera desservie par un arrêt, et la rue Jean-Maurice Poitevin. Ce chemin piéton permet un accès rapide à la mairie et ouvre par ailleurs une belle perspective sur le parc. L'aménagement livré fin mai comprendra également un espace sécurisé vous permettant de déposer votre vélo pour combiner vos déplacements entre marche, bicyclette et transports collectifs. Ce premier cheminement doux, comme il est d'usage aujourd'hui de les dénommer, s'inscrit dans un programme plus large de réalisation de cheminements au sein de la ville pour faciliter vos déplacements piéton ou cycliste, mais également pour valoriser notre patrimoine et créer des circuits touristiques.

→ CHAPEAU LES ADOS !



En janvier dernier se tenait un chantier organisé pour les 11/17 ans par l'Animation Jeunesse (AJ). Sur trois après-midis il s'agissait de permettre à 4 adolescents d'accomplir une mission bénévole - rénover la salle Zen du local jeunes -, tout en expérimentant une activité.

Gabrielle, Inès et Noémie, ont répondu à l'appel. Elles ont lavé, poncé et peint sous les conseils avisés de Marie, peintre en bâtiment et de Karine, sous-directrice de l'AJ. Elles ont également revu la décoration de la pièce en harmonie avec les couleurs présentes. Un grand bravo à ces trois jeunes filles qui ont pris de leur temps de vacances pour réaliser une action d'intérêt collectif avec beaucoup d'implication, le tout dans une ambiance conviviale et détendue. Chapeau les ados !

→ DU NOUVEAU POUR LE COMPOST...



Vous habitez en appartement ? Votre logement ne vous permet pas de mettre en place un système de compostage mais vous êtes sensible à la réduction des déchets ? Découvrez les deux sites de compostage public respectivement inaugurés le 3 mars dernier à Puyguillen et le 18 avril à Villement. En partenariat avec GrandAngoulême, la commune souhaite encourager la valorisation des biodéchets en aidant chacun, quelles que soient ses possibilités à engager une alternative au tout sac noir ; alternative qui deviendra obligatoire au plus tard au 1^{er} janvier 2025... Lancez-vous ! La corvée poubelle n'en sera que plus légère...



Michel Tricoche,
Maire.

À l'heure où j'écris ces lignes, un nouvel attentat vient d'être perpétué à Paris. Aucune saison n'échappe plus à présent à l'horreur ; aucune saison à présent n'échappe plus au déferlement de discours haineux qui s'en suit. La haine, le rejet de l'autre poussent si bien sur le terreau de la peur et de la douleur... Ne vous laissez pas berner. Des illuminés, aussi dangereux soient-ils, ne doivent pas nous détourner de nos valeurs profondes : liberté, égalité, fraternité.

En ce printemps de commémoration de Mai 68, osons porter une voix différente, en marge des sentiers trop bien battus par les opportunistes politiques. Parlons nous, découvrons nous, parions sur l'éducation et la culture.

Ruelle s'inscrit depuis toujours dans cette logique : celle du partage, de l'éducation populaire, de l'accès au savoir pour tous et toutes. Nous sommes fiers de ces valeurs et de cet engagement. Tout au long de l'année nos équipes se mobilisent tant dans les écoles que sur la scène culturelle et sportive pour que ces mots soient une réalité.

Le « périscolaire renforcé » qui remplacera les TAP à la prochaine rentrée, permettra à tous les enfants de découvrir une activité sportive, culturelle ou de loisir en marge de l'école. La curiosité se construit dès le plus jeune âge.

Notre médiathèque offre également un accès ouvert à la culture pour tous et toutes, sous toutes ses formes, tout au long de l'année... Les animations proposées cet été en sont une magnifique illustration. L'ouverture au Monde, aux autres, se façonne à tous les âges.

Notre service culture, vie associative et sport, outre sa programmation annuelle, met en place différents temps forts cet été sur le principe de l'échange, de la rencontre, de la citoyenneté. La conscience se forge dans l'observation et l'échange.

Ne laissez pas le quotidien obscurcir votre vision du Monde. Rendez-vous à Ruelle, petite fenêtre ouverte sur le Monde.

Un dernier mot avant l'été sur les mois passés et à venir à Ruelle, centre névralgique de tous les travaux du monde ! Gardez patience. Il est vrai que les travaux cumulés de Naval Group, du BHNS, des voiries départementales et communales ne facilitent pas vos déplacements... Dans quelques mois tout sera terminé et ces désagréments un mauvais souvenir vite oublié...

Je vous souhaite un très bel été ruellois.

Magazine municipal
d'informations
n° 44 - Juin 2018
Place Auguste Rouyer
BP 30053
16600 RUELLE SUR TOUVRE
T. 05 45 65 62 95
mairie@ville-ruellesurtouvre.fr
www.ville-ruellesurtouvre.fr

Directeur de la publication :
Michel TRICOCHÉ

Responsable de publication :
Karen DUBOIS

Rédaction :
Saskia BERTHELON

Crédit photos :
Mairie, Club Photo de Ruelle,
Associations, Écoles,
Freepik

Impression :
Sarl Imprimerie Renon

Charte graphique :
ZESTUDIO

N° de dépôt légal : 10/2009 - LI
Tirage en 3 700 exemplaires
sur papier FSC.
Encres d'origines végétales
Tous droits de reproduction
réservés.

SOMMAIRE

4→5

RUELLE PRATIQUE

- À NOTER
- BON À SAVOIR

6→7

SUR LE TERRAIN

- À VOTRE SERVICE
- TEMPS FORTS

8→11

C'EST VOTRE VILLE

- CITOYEN.NE.S DU JOUR
- LA VILLE AU NATUREL
- LES BRÈVES DU CONSEIL

12→13

L'INFO

- ZOOM SUR LES
FESTIVITÉS D'ÉTÉ
- Ruelle en fêtes**

14→15

ACTION ET ÉMOTION : LES ASSOCIATIONS

16

AGENDA

→ À NOTER

Un nouveau Parking en centre-ville



Les problèmes de stationnement dans le centre-ville sont récurrents. Entre les riverains, les actifs, les clients des commerces, le besoin est grand. C'est la raison pour laquelle la commune travaille actuellement à une analyse des flux et des stationnements existants et à créer. Tout est en effet à repenser. Pour autant, lorsque des solutions immédiates peuvent être apportées, il n'y a pas de raison de s'en priver... Profitant ainsi d'un terrain libre en contrebas du jardin de l'ex-école du Maine-Gagnaud, la ville vient de créer 8 places de stationnement : 4 blanches et 4 bleues pour répondre aux différents besoins existants dans ce quartier.

Le bac jaune arrive !

Depuis de nombreuses années, vous avez pris l'habitude de trier vos déchets quotidiens entre sacs jaunes, colonne à verre, composteur et sacs noirs. Comme de nombreuses collectivités, GrandAngoulême a tout récemment fait le choix du bac jaune, comme système de collecte privilégié en habitat individuel. Une distribution de sacs jaunes sera toutefois conservée dans certains cas particuliers, qui seront appréciés lors des distributions. Le bac est plus propre, plus ergonomique pour les agents, et évite de consommer des sacs : c'est un déchet de plus à traiter et qu'il faut de surcroît distribuer tous les ans. Chacun sera donc incité à poursuivre le tri directement dans un bac dédié, sans sac. Les camions de ramassage seront équipés en conséquence. La campagne de distribution des bacs jaunes débutera en octobre. Les dates et procédures pour les récupérer vous seront communiquées dans le bulletin d'octobre.

→ À NOTER

PENSEZ À VOS VOISINS !



L'arrivée des beaux jours incite tout à chacun à jardiner, bricoler, prendre un verre ou manger en extérieur. Et c'est bien naturel. N'oubliez pas pour autant vos voisins... car vous n'êtes pas seul au monde. Pour maintenir de bonnes relations, pensez d'abord à respecter la réglementation. Tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres engins bruyants sont permis, sur les horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30, samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanche et jours fériés de 10h à 12h. Rien ne vaut cependant un échange cordial avec vos voisins !

De façon générale, sachez que le bruit, mais également les nuisances olfactives (odeurs) peuvent constituer des troubles de voisinage et être sanctionnés sous certaines conditions.

PACS : PRÉ-DÉPÔT DE DOSSIERS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, la procédure de conclusion du PACS (Pacte civil de Solidarité) est enregistrée en mairie devant un officier d'Etat-civil ou devant un notaire.

Depuis le 1^{er} février 2018, vous pouvez préparer votre démarche en effectuant un pré-dépôt de dossier en ligne. Un téléservice permet aux usagers souhaitant conclure un PACS en mairie, de transmettre électroniquement les informations contenues dans les formulaires de déclaration conjointe (cerfa 15725) et de convention type (cerfa 15726).



Ce service est accessible sur le site service-public.fr

→ À NOTER

NOUVEAUX PLANS DE VILLE

Comme vous l'aurez sans doute remarqué, la commune renouvelle ses supports de communication : charte graphique et logo, mais surtout mise à jour des contenus des documents. Les plans de la ville n'échappent pas à la règle et ont été entièrement refaits. Ils comprennent les nouvelles implantations notamment de lotissements ainsi que diverses mises à jour. Modernisés, pratiques, ces plans sont distribués gratuitement en mairie.

À venir très prochainement : un guide des associations ruelloises et un guide pratique pour les nouveaux arrivants. Vous pourrez aussi retrouver l'ensemble de ces supports en ligne sur le site de la mairie.

→ BON À SAVOIR

UNE AIDE POUR FINANCER LE PERMIS

Pour les jeunes, obtenir son permis constitue une étape importante dans l'accès à l'autonomie et à l'emploi. Partant de ce constat, la Région Nouvelle-Aquitaine a renforcé son dispositif d'accompagnement au permis de conduire, avec une attention toute particulière pour les personnes à faibles revenus engagées dans une démarche d'insertion professionnelle. Sous conditions de ressources, les jeunes de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'une aide allant de 400 € à 1200 € pour le financement du code et de la conduite.

→ Pour vérifier si vous pouvez y prétendre, rendez-vous sur : www.aidepermisdeconduire.fr

→ BON À SAVOIR

Nouvelle adresse pour le Secours populaire

Le Secours populaire à Ruelle ce sont d'abord des bénévoles impliqués. C'est aussi une véritable institution implantée jusqu'à présent avenue Foch. Il faudra à présent se rendre sur le site de la Porte, en face de la Maison de santé et juste à côté de la Médiathèque pour retrouver le sourire et l'accueil généreux de toute l'équipe. Au fil des ans, l'ancien local mis à disposition gratuitement par la mairie était devenu vétuste et exigu compte tenu des stocks gérés. Les élu.e.s ont donc proposé un déménagement, avec à la clé un nouveau local, plus spacieux et plus fonctionnel. Il ne vous reste plus qu'à le découvrir sur place.

→ **Secours populaire, 65 Rue de Puyguillen, Site de la Porte à Ruelle sur Touvre.**
Bus : Ligne 1, 2 et 20, arrêt « Madame Curie ».
Tél : 06 86 37 55 42

Ouvert à tous et toutes : le mardi de 14 h à 17 h ; le jeudi de 9 h à 12 h pour la vente de vêtements, linge de maison, chaussures, jouets, etc. Braderie le premier samedi de chaque mois de 9 h à 13 h

Un, deux, toit : la Région favorise l'hébergement des jeunes chez l'habitant

Le dispositif « un, deux, toit » permet à des jeunes en recherche d'un hébergement temporaire de rentrer en relation avec des propriétaires souhaitant proposer une chambre inutilisée. Un dispositif encadré qui rassure les deux parties et favorise l'accès au logement des étudiants et apprentis.

→ **Retrouvez toutes les informations sur : www.operationundeutoit.fr**

→ À VOTRE SERVICE

Le sens de l'accueil

Pour contacter la mairie, vous téléphonez au standard, vous venez sur place, vous envoyez un courrier... Vous êtes aussi nombreux à utiliser les messages électroniques. Derrière le téléphone et le guichet d'accueil, vous pouvez compter sur Jérémy et Catherine, sourire compris. Ils répondent à vos questions, vous accompagnent dans vos démarches administratives, gèrent l'état civil (pré-dossier de carte d'identité, mariages etc...) et les élections (composition des bureaux de vote, tenue des listes électorales, implantation des bureaux etc...). Derrière les courriels, c'est cette fois Valérie qui fait le relais : tri, attribution auprès des bons interlocuteurs, gestion des RDV lorsque cela est nécessaire, réponses... Il leur faut à tous des bons réflexes, de la patience, de l'énergie et beaucoup d'organisation pour répondre au plus près des besoins de chacun ... bref... avoir le sens de l'accueil !

→ **Contact mairie : 05 45 65 62 95**
contact@mairie-ruellesurtouvre.fr



Valérie, Jérémy, Catherine

→ TEMPS FORTS

BHNS - POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux du Bus à Haut Niveau de Service ont débuté en mai, à l'initiative de GrandAngoulême. Au préalable, la Semea et Orange avaient effectué les travaux préparatoires sur les réseaux avec bien entendu quelques désagréments. L'aménagement urbain sur l'avenue du Président Wilson comprend la réalisation d'une station et l'aménagement des deux carrefours Léo Lagrange et Cimetière et devrait s'achever en août. La circulation est organisée en feux alternés. Soyez patients car le chantier global est loin d'être terminé...

→ **www.bhns-grandangouleme.fr**

→ TEMPS FORTS

UNE EXPOSITION PAS COMME LES AUTRES



Du 13 au 20 juin le hall de la mairie accueille un très beau reportage photo réalisé par le Club photo de Ruelle. Cette exposition pas comme les autres met en lumière l'envers du décor des activités périscolaires...

Comme une petite souris, vous pourrez découvrir ce que seul.e.s les animateurs et animatrices ont l'occasion de voir : les enfants en groupe, entre application, fou rire, partage et complicité. Hip hop, zumba, yoga du rire... : l'exposition permet de retracer la grande variété d'activités proposée par la mairie, mais aussi le plaisir des enfants à y participer...



→ TEMPS FORTS

Route du Gond-Pontouvre - RD 57

Comme annoncé des travaux de réfection de la Route du Gond-Pontouvre, attendus de longue date, ont débuté cette année. La Mairie reçoit régulièrement des appels d'usagers se plaignant de la durée des travaux. Alors que des pétitions de riverains les réclamaient, certaines personnes aujourd'hui s'interrogent sur leur utilité. D'autres se questionnent sur le choix d'une réalisation sous route barrée alors que l'alternat par feux prévu initialement n'est aujourd'hui permis que pour les bus de la STGA.

Nombres d'appels concernent par ailleurs la lenteur des travaux par rapport à d'autres chantiers. Il est important de savoir que, préalablement au démarrage de ces travaux la commune a demandé aux concessionnaires de réseaux (eau, gaz etc...) de faire un état des lieux de leurs équipements afin d'avoir la garantie de ne pas être, dans les 5 prochaines années, obligée d'entreprendre des travaux de rénovation de réseaux sur cette route après sa réfection. L'expertise de ces réseaux a mis en évidence certaines actions à traiter en urgence (réseaux d'assainissement, et réseau d'adduction d'eau potable). Celles-ci ont donc été traitées par les concessionnaires des réseaux avant le démarrage des travaux de réfection de la route ... ce qui a allongé le chantier... Mais pour de bonne raisons !

D'autre part, les travaux menés actuellement, qui font suite à divers épisodes de procédures juridiques, ne consistent pas simplement en la réfection de la couche de roulement (le bitume) de cette voie. En effet, bien que des sondages réalisés



aient révélé des désordres sur la structure de la chaussée, les actions à mener ont été dictées au fur et à mesure de l'avancement des travaux en fonction des tests de portance de la structure sous le contrôle et les préconisations des services du Département. Les résultats de ces essais ont obligé, en beaucoup de secteurs, à réaliser des fouilles à moins 70 cm là où, sur d'autres routes de même type, un simple rabotage aurait suffi. Ces travaux supplémentaires, bien que partiellement envisagés, et la météo très défavorables jusqu'à peu, ont considérablement retardé l'avancement des travaux.

Le fait de réaliser ces travaux sous

circulation alternée a également induit des retards supplémentaires ce qui a poussé à la décision de dévier la circulation sur le secteur des travaux.

La mairie a également dû batailler avec la STGA pour maintenir le trafic des bus que celle-ci menaçait de suspendre jusqu'à la fin du chantier.

La commune est, bien entendu, consciente des perturbations occasionnées. Mais il n'y a pas de recette miracle. Des travaux étaient nécessaires et attendus sur cette voie très fréquentée par les Ruellois.e.s et les habitant.e.s des communes alentours... et ils génèrent, naturellement, des nuisances. Patience, la fin approche.

CONCERNANT L'ÉTENDUE DES TRAVAUX, CEUX-CI COMPRENNENT ÉGALEMENT :

- La mise aux normes d'accessibilité des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite (PMR).
- La mise aux normes des quatre quais de bus.
- Le traitement des entrées des riverains (passages bateau et caniveaux à grilles afin de capter les eaux pluviales).
- L'extension des captages des eaux pluviales sur la chaussée.
- La création de plateaux ralentisseurs et d'une chicane afin de réduire la vitesse des véhicules.

→ CITOYEN.NE.S DU JOUR

Le labyrinthe végétal du Conseil municipal des enfants



Notre projet de labyrinthe végétal est en bonne voie ! Il verra bientôt le jour derrière le complexe sportif Colette Besson, à proximité de l'aire de loisirs du site de La Porte, à côté de la mare pédagogique le long du chemin de la Messe.

Avec l'aide de Didier Valéry, responsable des services techniques, et de Victoria Boussarie en service civique, nous avons choisi des plantes de type « jachère fleurie » assez grandes pour pouvoir se cacher dans le labyrinthe (angélique des bois, fétuque élevée, massettes à feuilles étroites ou cerise des marais). Nous avons mesuré le tracé, un rectangle de 25x30m assez grand pour s'amuser et laisser la biodiversité se développer en même temps, qui a été réalisé par les agents des « Espaces verts » ; puis, nous avons semé les plants le 25 avril, que nous avons mélangés à du terreau et du sable, avec l'aide d'Olivier Lapeyre et Didier.

On va maintenant surveiller la pousse, avant de pouvoir inaugurer notre labyrinthe végétal et en profiter !



→ CITOYEN.NE.S DU JOUR

AVIS DE RECHERCHE

Madame Chantal BALLOTEAU est à la recherche de renseignements sur son grand-père François ou Charles BALLOTEAU, sa grand-mère Alphonsa GALVANORE et sa tante, Denise BALLOTEAU, née le 25/10/1904 à Ruelle-sur-Touvre. Les recherches dans l'état civil n'ayant rien donné, Mme Balloteau lance un appel aux Ruellois.e.s qui pourraient l'aider à reconstituer une partie de son histoire familiale.

➔ c.balloteau@laposte.net
ou Chantal BALLOTEAU
10 rue des Figuiers
11000 NARBONNE

→ LA VILLE AU NATUREL

VOTRE VILLE CHANGE DE NATURE



La gestion différenciée, quésako ? Chaque espace ne s'entretient pas de la même manière. Suivant ces zones, une gestion bien particulière est attribuée. Elle est choisie en fonction de son usage, de sa fréquentation, de ses caractéristiques...

Prenez note ! Un nouveau cahier d'entretien des espaces verts a été mis en place. Pour appliquer à la lettre la gestion différenciée, des entretiens différents ont été attribués pour chaque quartier, rues, résidences... Il y a 3 catégories d'entretiens : intensif, intermédiaire et semi naturelle.

Où je suis ? A vos loupes et zoomez sur la carte mise à disposition sur le site internet de la ville pour savoir dans quelle catégorie d'entretien vous vous situez. Votre ville s'offre une nouvelle esthétique et applique une gestion sur mesure.

Accepter la gestion différenciée c'est préserver la santé de nos enfants et développer une nouvelle culture du végétal.

→ LA VILLE AU NATUREL

UN NOUVEAU MONDE VÉGÉTAL

La gestion différenciée et le zéro phyto s'appliquent aussi dans les cimetières de la ville. Vous avez pu déjà observer quelques changements, tel que le verdissement des allées. N'oubliez pas que ces actions permettent de protéger votre santé et de préserver l'environnement.

Bye, bye aux allées gravillonnées 100% chimiques... Et bienvenue au gazon ! Les allées des cimetières vont petit à petit être totalement enherbées (fétuque élevée) et les passe pieds (inter-tombes) semées en gazon fleuri composé de vivaces. Pour aider nos agents à l'entretien optimum des cimetières, ils utilisent en dernier recours un produit écologique appelé « Biocontrôle », qui a pour effet de désherber lorsque la végétation non souhaitée résiste encore et toujours...

Accepter l'enherbement des cimetières, c'est préserver un lieu de recueillement sain et accueillir un nouveau monde végétal.

→ LES BRÈVES DU CONSEIL

COMPTEURS LINKY : ENCORE DES QUESTIONS...

Le déploiement des compteurs Linky est en cours sur notre commune. Il s'étalera de juin à novembre. Il s'agit de la nouvelle génération de compteurs d'électricité dits « communicants ». Il se trouve que ces compteurs ne font pas l'unanimité. Beaucoup de questions se posent notamment sur l'utilité de changer des compteurs qui fonctionnent encore aujourd'hui et sur le gâchis environnemental et économique que cela représente. Certaines associations s'interrogent aussi sur la notion de compteurs communicants, craignant que les données transmises ne permettent d'identifier nos usages et consommations. ENEDIS se veut rassurant sur ce point précis. L'association de consommateurs Que Choisir a également publié une enquête sous forme de questions/réponses très intéressante et a priori « neutre ».

Pour autant, les élu.e.s de Ruelle ont souhaité faire part de leurs questions à travers une motion adoptée au conseil de février 2018. Vous pouvez la retrouver sur le site internet de la mairie.

→ LES BRÈVES DU CONSEIL

Policiers municipaux : la grande union...

La police nationale, engagée ces dernières années plus fortement dans les actions de lutte contre le terrorisme ou de lutte contre la délinquance organisée, intervient beaucoup moins sur ses missions de police de proximité. Avec un seul policier municipal pour l'ensemble de la commune, difficile, dans ce contexte de répondre aux très nombreuses sollicitations des citoyens qui s'ajoutent aux missions obligatoires des policiers municipaux. Certaines missions pour raison de sécurité ne pouvaient jusqu'alors être effectuées, l'agent étant seul, à l'image des contrôles de vitesse ou des contrôles d'alcoolémie. Partant de ces constats, la mairie de Ruelle sur Touvre et celle de Magnac sur Touvre ont décidé d'unir leurs forces... au sens propre. Depuis janvier une convention de mutualisation permet aux deux policiers de patrouiller ensemble et d'exécuter plus sereinement leurs missions. Attention pour ceux qui auraient pris de mauvaises habitudes - de stationnement par exemple - ils veilleront au respect des règles par tous et toutes... La garantie d'un « vivre ensemble » de qualité passe par là.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme. Le PLU définit des zones sur la communes en fonction de leur destination : zones à urbaniser, zones naturelles, zones agricoles etc... A chaque zone est associé un règlement qui définit les droits à construire, ainsi que l'aspect des constructions. C'est sur la base de ces règles que seront accordés ou refusés les permis de construire, de démolir et d'aménager. Ce PLU va prochainement disparaître au profit d'un PLUI, c'est-à-dire d'un Plan Intercommunal, qui s'appliquera dans un premier temps aux 16 communes historiques de l'agglomération, dont Ruelle. Des réunions d'information seront prochainement mises en place par les services du GrandAngoulême ainsi que des supports d'information. Nous vous recommandons d'y assister car vos terrains, vos habitations peuvent être concernés par les modifications intégrées dans ce nouveau plan.



Toutes les informations sur www.grandangouleme.fr

→ LES BRÈVES DU CONSEIL

Rythmes scolaires : du nouveau à la rentrée

Comme nous vous l'indiquions dans le précédent numéro, la commune a été appelée à se prononcer sur les rythmes scolaires pour la prochaine rentrée. Une grande concertation a été menée : avec les enseignant.e.s, avec les parents, avec le syndicat enfance jeunesse...Après de nombreux échanges et une intense réflexion avec, au cœur, le bien être de l'enfant, les élu.e.s se sont positionné.e.s en faveur d'un double rythme : 4 jours pour les maternelles et 4,5 jours pour les primaires. Ce rythme devrait davantage respecter celui des enfants et notamment des plus petits. Il ressort des différents documents mis à disposition sur le rythme scolaire des enfants, qu'il y a autant d'études que de points de vue sur le meilleur rythme pour les enfants... Ce qui est sûr, c'est que les TAP ne sont pas adaptés aux maternelles ; que, pour ces mêmes élèves, le rythme de 4,5 jours est trop long. Les échanges, fournis, ont permis de conclure que pour les élèves de primaires les 4,5 jours sont plus adaptés à leur rythme et permettent un apprentissage plus lissé dans le temps, donc moins fatiguant.

Différents conseils d'écoles extraordinaires tenus entre le 25 et le 30 janvier derniers ont validé ces propositions. Les résultats des votes viennent d'être validés par l'Inspection d'Académie.

Les nouveaux horaires ont également été proposés, mais la commune n'aura pas de retour officiel avant la mi-juin. Aussi une information sera transmise dans les cartables des enfants ultérieurement.



Le rythme de l'enfant n'est pas forcément celui des parents... La commune prévoit donc un système de garderie et de transport pour les fratries, notamment le mercredi matin : les horaires décalés entre maternelle et primaire peuvent en effet poser des problèmes d'organisation aux parents. Des informations complémentaires seront prochainement diffusées.

Enfin, si les TAP disparaissent, les

élu.e.s ont souhaité maintenir des activités périscolaires dites « renforcées », afin de proposer des activités de qualité sur les temps de garderie. Objectif : ouvrir les enfants au monde à travers des activités sportives, culturelles ou de loisirs portées par les équipes de la commune en lien avec des associations, gratuites comme l'étaient les TAP afin de garantir leur accès à tou.te.s, sans conditions de ressources.

→ LES BRÈVES DU CONSEIL

Comprendre le budget de ma ville

Le budget 2018 de la commune a été adopté le 12 mars dernier en conseil municipal. L'équation reste compliquée, tant les recettes (dotations de l'Etat, rentrées fiscales) ont baissé ces dernières années. En 2018 la situation se stabilise mais la commune poursuit sur sa lancée pour faire plus avec moins... **Pour faire plus, sans augmenter les impôts.**

Pour ce faire, le premier réflexe adopté dès 2015 a été de maîtriser les charges de fonctionnement : améliorer la gestion du personnel – dans le respect des personnes qui s'investissent chaque jour pour la commune – ; optimiser les marchés et contrats divers (informatique, téléphonie, assurances, fluides...) ; mutualiser chaque fois que possible... C'est-à-dire générer des économies partout où cela est réalisable. Le second réflexe a consisté à partir à la recherche, systématiquement, de financements pour les projets de la ville : subventions, appels à projets, fonds de concours, partenariats... Tout est étudié pour accompagner l'ambitieux programme d'investissements lancé en 2017, qui se poursuit cette année encore.

Une maîtrise assumée des charges de fonctionnement

Les charges à caractère général évoluent en fonction de l'inflation qui se répercute directement sur les prix, mais également en fonction des services rendus à la population. La commune s'est fixé pour objectif une augmentation maîtrisée de ces charges à maximum 1,20% par an. Toutes les hausses subies devront ainsi être compensées par des baisses afin de maintenir cette trajectoire. La commune s'est par ailleurs engagée dans une maîtrise de ses charges de personnel qui porte ses fruits. Pour autant, elles continuent de progresser en raison de la mise en œuvre de différentes mesures gouvernementales : revalorisation du point d'indice, nouveau régime indemnitaire, fin des contrats aidés... Cela signifie que malgré les efforts de gestion, les dépenses relatives au personnel poursuivent leur progression. Les élu.e.s entendent toutefois en maîtriser l'évolution en s'assurant au préalable de la garantie du niveau de service public apporté aux administrés. Pour 2018 l'évolution est ainsi de l'ordre de 2,17 %. L'objectif fixé pour les années à venir se situe autour de 1,5 %.

Pour un budget d'investissement toujours ambitieux

En 2017, un important programme d'investissement a été réalisé. Il se poursuit en 2018. Pour le réaliser, la commune a accentué sa recherche de financements – dont un emprunt de 700 000 € – et poursuit la vente de patrimoine dont elle n'a plus l'utilité (405 000 € prévus cette année). Les projets d'investissement 2018 comprennent notamment :

- ▶ L'entrée de ville route des Sources à Fourville.
- ▶ La fin de l'aménagement du Site de la Porte.
- ▶ L'aménagement de la RD 57, route du Gond-Pontouvre.
- ▶ L'entrée du quartier de Villement.
- ▶ Le Plan global de circulation : étude générale préalable aux aménagements.
- ▶ La poursuite de la rénovation des bâtiments communaux pour des raisons de sécurité, des aspects énergétiques, mais aussi d'attractivité : écoles, théâtre etc...
- ▶ Le Maintien du Pass accession à la Propriété.
- ▶ La création et l'aménagement de jardins familiaux et de cheminements doux.

LE BUDGET D'UNE COMMUNE, ENTRE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Comme tout budget, le budget d'une commune est composé de recette et de dépenses qui se répartissent entre fonctionnement et investissement. Dans la partie fonctionnement, on trouve les dépenses de personnels (près de 60% du total), les charges courantes de la commune ainsi que les subventions toutes maintenues et les participations (les plus importantes concernent les restaurants scolaires pour 441 000 € et le SIVU Enfance Jeunesse pour 402 000€). Les investissements regroupent tous les programmes liés à la réalisation, l'entretien, la rénovation et l'équipement de bâtiments publics, les travaux de voirie et réseaux, d'accessibilité, etc... Le budget prévisionnel

Ruelle en fêtes

De juin à septembre, c'est la fête à Ruelle. Chacun.e y est naturellement convié.e. Mais, attention, qui dit fêtes et réjouissances dit aussi aménagements et petits désagréments associés...

Six grands moments viendront ponctuer la « Belle saison » des Ruellois.es.

La traditionnelle fête foraine

Cette année encore, ce sont plus de 50 manèges qui vous attendent pour faire le plein de sensations **du 9 au 11 juin 2018** ! En clôture de la fête foraine, le traditionnel **feu d'artifice** sera tiré depuis le Square Montalembert, **le lundi 11 juin 2018 aux alentours de 23h**.

Les dispositifs à connaître ... pour mieux en profiter

Stationnement et circulation contraints. Les arrêtés sont consultables sur www.ville-ruellesurtouvre.fr et en mairie.

Pour le feu d'artifice, installez-vous à proximité, mais pas dans le square ! L'accès y sera interdit pour des raisons de sécurité (de 22h30 à 24h00).

Le trépidant marché de nuit

Une trentaine d'exposant.e.s viennent présenter et vendre leurs produits pendant une bonne partie de la nuit, dans le quartier de l'église. **Le samedi 16 juin, dès 18h30**, au rythme d'une ballade irlandaise, laissez-vous guider par vos sens et découvrez une multitude de produits locaux ou exotiques. **Le Marché de nuit prendra des airs de Fête de la musique** avant l'heure, avec une programmation musicale variée, de 18h30 à minuit ! Et n'oubliez pas de faire un petit détour par les **stands du comité des jumelages** qui vous présentera les villes jumelles de Ruelle. Dépaysement garanti.

Les concerts :

18h30 : **Danses et chants irlandais**

19h30 : **Bodegaband**

20h00 : **Popeline solo** - place de l'Église

21h00 : **Fire uncles** - Place des Ormeaux

21h00 : **Association Musicale de Ruelle** - Église

22h00 : **Cafféine Magic Store** - Place des Ormeaux

Les dispositifs à connaître ... pour mieux en profiter

Stationnement et circulation contraints autour de l'église. Les arrêtés sont consultables sur www.ville-ruellesurtouvre.fr et en mairie.

L'alléchant marché des producteurs ... en musique

Le mercredi 11 juillet à partir de 18h, place Montalembert, partez cette fois à la découverte des produits d'ici... Proposé par la Chambre d'agriculture, le marché des producteurs de pays réunit uniquement et **exclusivement des producteurs locaux**, tous engagés dans une démarche de bonnes pratiques, garantissant au consommateur l'accès à des produits locaux de qualité.

Pour que ce moment soit totalement délicieux, la commune, en partenariat avec GrandAngoulême, vous propose un moment **Soirs Bleus dès 21h00 avec le groupe « French Quarter »**. Ses six musiciens interpréteront du Jazz façon New Orleans. Au son du swing, venez déguster les produits que vous aurez découverts sur place... le tout dans la bonne humeur.





Le dépaysant concert de l'été

La troupe palestinienne **Joudoor**, en tournée cet été, s'arrête au Théâtre Jean Ferrat le lundi 30 juillet. A 20h30, venez découvrir un festival de couleurs et de sons portés par les 26 artistes de la troupe.



Le rafraîchissant « partir en Livre »

Si vous ne partez pas cet été, la Médiathèque vous propose **Partir en Livre** : un riche programme de lectures et d'animations tout au long de l'été, dont le moment culminant est le vendredi 20 juillet.

► **Lectures en extérieur pour les enfants sur l'aire de loisirs** : un riche programme de lectures et d'animations tout au long de l'été, dont le moment culminant est le vendredi 20 juillet.

► **Match de foot sur le City stade et tournoi du jeu vidéo Fifa 13 sur Wii U** la médiathèque pendant le Culture Games avec l'Animation Jeunesse du SIVU, jeudi 19 juillet à 14h30 sur réservation.

► Moment convivial et décapant le vendredi 20 juillet dès 15h sur l'aire de loisirs du site de La Porte : participez à des **ateliers graff avec l'artiste Möka** ; tentez la **battle de Hip-Hop** à partir de 17h* et laissez-vous happer par la **battle de dessin** organisée par l'auteur de BD Loïc Dauvillier et ses amis à 19h. Et, si vous souhaitez prolonger la soirée, emportez un petit plat : vous le partagerez sur place avec d'autres à partir de 20h. Convivialité assurée !

**Battle Hip-Hop all style ouverte aux danseurs à partir de 16 ans sur inscription : 17h pour les éliminatoires et 20h pour la finale. 200€ en bons d'achat à la librairie de la Cité à gagner.*



© Il était une fois - Mickaël Roux

Votre été avec la médiathèque

À partir du 19 juin et jusqu'à la rentrée, partez avec votre pochette surprise : les bibliothécaires vous ont concocté un choix de livres, musiques et magazines pour partir en vacances ! Pendant l'été, la durée des prêts est prolongée à 6 semaines et le nombre de livres et musiques est illimité !



La conviviale Fête populaire le vendredi 1^{er} septembre

À 11h, vivez un premier temps fort citoyen avec la **commémoration de la Libération de Ruelle** au monument aux morts, puis investissez le square de la mairie avec ou sans enfants à partir de 17h et profitez des **nombreuses animations citoyennes et ludiques** proposées. Comme pour le marché de nuit, la **musique** est de la partie dès 19h00.

Ambiance nappe à carreaux, pique-nique et musette. A vos paniers ! Bonne nouvelle : pas de restriction de circulation ou de stationnement.

→ **SPORT**

L'été du club de canoë



Le dynamique club de Ruelle accueille toute l'année, tant les jeunes (à partir de 9 ans) pour son école de pagaie du mercredi, que les adultes pour les séances du jeudi soir (19h) et propose à ces adhérents « saison sportive » également des séances en piscine, des stages, des sorties touristiques ou sportives.

Cet été, il proposera, comme chaque année depuis 1981, une animation d'été pour les participants occasionnels. Depuis quelques années, les descentes de la Touvre à partir de la base des Seguins, connaissent un succès qui ne se dément pas, bien mérité par le charme de la rivière et l'organisation rodée des descentes et navettes. Du mardi au dimanche, des groupes ou des personnes partent entre 14h et 17h (18h le vendredi) pour une descente de 1 à 2 heures jusqu'au parc de la mairie du Gond (12 € par personne, le matériel de navigation et celui de sécurité est fourni, navette retour avec les minibus du club et assurance activité par la FFCK comprises).

➔ **C.S.A.R Canoë Ruelle, route des Seguins**
16600 Ruelle, 06 13 74 80 93

→ **UNIVERSITÉ POPULAIRE**



Le **STAGE** enfants (gratuit) a eu lieu du 16 au 19 avril, sous la conduite de Catherine Simoni. Il a permis à 12 enfants de réaliser des créations diverses : peintures, tangrami, arbre de la citoyenneté, etc. La **FÊTE** des enfants (théâtre, cirque, arts créatifs) aura lieu le 20 juin au théâtre.

L'atelier **GÉOLOGIE** s'est terminé par une sortie dans le Bordelais et un repas-dégustation. Les cours reprendront en octobre.

Dès la rentrée, un nouveau programme de **CONFÉRENCES** est mis en place. La première, le mercredi 10 octobre à 20h30, portera sur la maladie de Lyme. Soirées gratuites ouvertes à tous. À la suite de certaines conférences, des sorties sont envisagées : monument aux Fusillés de la Braconne, musée de Varaignes, site CALITOM... Du 11 septembre au 3 octobre, la vitrine du Crédit Mutuel présentera toutes nos activités, allez la visiter au 62 rue Jean-Jaurès.

Toutes les activités seront présentées aux **PORTES OUVERTES** du 15 septembre par les animateurs et les responsables de l'association. Inscriptions à partir du mardi 4 septembre.

➔ **Renseignements : UP Ruelle, place du Champ de Mars, 16600 Ruelle, 05 45 65 59 59.**
Site : www.up-ruelle.org

Guy Hontarrède : une mémoire vive disparaît

Le 24 février dernier, un peu de la mémoire de la Charente a disparu. Guy Hontarrède, Ruellois, ancien instituteur, historien local nous a quittés. Avec lui, c'est un peu de la mémoire des Charentais.e.s qui part. Conseiller municipal pendant 18 ans (de 1977 à 1985) à Ruelle, Guy Hontarrède fut surtout un immense historien de l'Histoire locale. Spécialiste de l'Occupation et de la Résistance en Charente, il est également à l'origine de nombreux écrits sur l'histoire et le patrimoine de sa commune, Ruelle. Animé par une « exigence morale », comme le soulignent

ses amis, Guy Hontarrède a ainsi, sans relâche, travaillé à la mémoire de « ceux qui ne sont plus ». Son engagement s'est concrétisé avec la création de l'association des Fusillés de la Braconne pour que jamais ils ne soient oubliés. Mais le travail de Mémoire n'a de sens que s'il s'adresse aux vivants. Et cela, Guy Hontarrède l'avait bien compris. Son investissement dans le fonctionnement de l'Université populaire, ses publications sur internet, ses interventions en milieu scolaire en sont un remarquable témoignage... Et un formidable héritage.

Spectacle garanti pour le Championnat de France Fédéral de tir à l'arc !

Compte tenu de son expérience, la fédération française de tir à l'arc a une nouvelle fois porté son choix sur le club des Archers de la Touvre de la commune de Ruelle pour l'organisation en 2018 du championnat de France fédéral à 50 m.

La compétition aura lieu le weekend du 25 et 26 août au stade de Puyguillen. Entre qualité d'accueil, résultats sportifs et infrastructures enviées par beaucoup, Ruelle s'apprête ainsi à accueillir 600 archers toutes catégories confondues.

Soutenu par la fédération française mais également par le Comité Régional Nouvelle Aquitaine, le Comité Départemental, la municipalité, les partenaires et tous les bénévoles, le club est d'ores et déjà à pied d'œuvre pour offrir à tous un beau spectacle et un grand moment sportif.

N'hésitez pas à venir nombreux soutenir les archers. Sur place buvette et restauration ; entrée gratuite.



Les Archers de la Touvre, impasse Puyguillen, 16600 Ruelle sur Touvre, 06 16 48 58 69

→ Expression du groupe majoritaire

Les élu.e.s de Ruelle, parce qu'ils/elles estiment qu'il est impératif de rester au contact de la population, proposent des permanences ouvertes à tou.te.s dans les différents quartiers de la ville, le samedi matin de 10h à midi. Il n'est pas nécessaire de faire partie de tel ou tel quartier pour y participer. Ces permanences sont avant tout l'occasion de poser toutes vos questions sur les différents projets de la ville qu'ils se situent ou non dans le quartier où se tient la réunion : avancée de la ZAC, budget de la ville, prochains travaux routiers, rythmes scolaires, fonctionnement du CCAS... N'hésitez pas.

Calendrier des permanences de juin à octobre 2018 :

■ 09/06 Puyguillen ■ 30/06 Seguins ■ 25/08 ■ 15/09 Ruelle Centre ■ 06/10 Villement ■ 27/10 Puyguillen



Maire-adjointe en charge de la Démocratie locale : Karen Dubois, k.dubois@ville-ruellesurtouvre.fr

→ Expression des groupes minoritaires

(Loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité - art.9 : délibération du conseil municipal du 7 juillet 2008)

Liste « L'Avenir avec Vous » conduite par Annie Marc, Conseillère Municipale.

Plusieurs délibérations du conseil municipal ont fait l'objet de notre véto :

► La délibération du conseil du 26 février visant à accepter la mise à disposition du terrain communal jouxtant la salle Léo Lagrange et le stade de football au profit de Naval Group pour une période de 5 années, reconductibles. Le projet de Naval Group est d'y faire un parking pour ses employés et d'étendre sa capacité de stationnement.

Ce n'est pas l'objet de la mise à disposition de ce terrain qui a cristallisé notre désaccord mais ses conditions financières. En effet, alors que la Ville a réalisé de très lourds investissements par le rachat de ces parcelles à l'entreprise il y a près de 15 ans, elle se retrouve aujourd'hui à restituer l'usage de ces terrains à l'entreprise, à titre gratuit. Par ailleurs, la convention de mise à disposition prévoit que si la commune souhaite récupérer l'usage du bien (avant une période de 25 ans correspondant à la durée d'amortissement des travaux qui seront réalisés par l'entreprise), il y aura une pénalité financière pour la commune, correspondant à la « négociation sur un dédit basé sur la durée de l'amortissement ». Ni la convention, ni la délibération ne font apparaître un montant d'investissement pour la réalisation du parking. Les termes ou critères de la négociation ne sont pas plus explicités. On peut donc légitimement s'inquiéter de la somme que devra verser le contribuable en cas de récupération de ce terrain ! Nous avons donc voté contre ce projet.

► La délibération du conseil municipal du 12 mars 2018 visant à approuver le budget principal 2018, pour les raisons suivantes :

- les documents budgétaires n'ont pas été remis avant la commission, ce qui nous a empêchés d'examiner le budget et d'en débattre préalablement en commission. Est-ce volontaire pour éviter les questions ?
- le budget ne présentait aucun bilan d'activité de l'établissement multi-accueil « les Petits pieds de Ruelle »
- le budget 2018 présente des charges à caractère général en augmentation, ainsi que des charges de personnel en augmentation de manière plus importante, alors que la fermeture des écoles Daudet et Maine-Gagnaud a été entre autres, justifiée par la rationalisation et l'optimisation des coûts de fonctionnement. Des charges d'entretien et de maintenance des bâtiments, des frais pour les fluides qui devraient diminuer, des dépenses de personnel qui auraient dû diminuer par le redéploiement sur d'autres sites. Où sont donc les économies et, si elles existent, à quel projet, ont-elles été affectées ?
- est-ce le recrutement d'un agent supplémentaire au CCAS, alors qu'1 poste et demi y est déjà affectés ? Comme aucun des élus du groupe minoritaire n'a été informé, et qu'aucune nouvelle politique publique n'a été affichée, il est difficile d'y répondre...

Nous attendons par ailleurs que les délégués de l'intercommunalité, fassent l'objet de rapport ou compte-rendu plus réguliers sur les activités de l'agglomération.



Vous avez des questions, des suggestions, des remarques.

Contactez nous : groupe.anniemarc@yahoo.fr

→ **JUIN 2018**

- **Du 1^{er} au 11 juin**, Hall de la mairie, **Exposition « Concours de peinture »** organisé par l'Université Populaire
- **Mardi 5 juin, à 14h**, Théâtre Jean Ferrat, Conférence « **La fonderie de Ruelle pendant la guerre de 1914-1918** » organisée par l'ONACVG de la Charente
- **Du vendredi 8 au dimanche 10 juin**, Stade de Vaugeline, **Tournoi des AS**, organisé par l'OFRC Olympique Football Club de Ruelle - **06 03 75 27 42**
- **Du 09 au 11 juin, « Frairie »** - **05 45 65 89 37**
- **Samedi 9 juin à partir de 15h30**, « **défilé des vélos décorés** » pour les enfants scolarisés à Ruelle sur Touvre
- **Lundi 11 juin, 23h00**, Square Montalembert, « **Feu d'artifice** » de la frairie - **05 45 65 89 37**
- **Samedi 9 juin, Journée Parents/Enfants**, organisée par l'association Ruelle Basket Club - **06 30 39 04 45**
- **Dimanche 10 juin, le matin**, stade Léo Lagrange, « **Marché traditionnel** » (déplacé en raison de la tenue de la fête foraine)
- **Du 13 au 29 juin**, Hall de la mairie, **Exposition** de valorisation des travaux réalisés en temps d'activités périscolaires et garderie
- **Jeudi 14 juin, 20h**, Théâtre Jean Ferrat, Projection-débat de 3 courts métrages sur le thème « **de la réalité à l'utopie** » - **05 45 65 89 37**
- **Samedi 16 juin, à partir de 18h30**, quartier de l'Eglise, « **Marché de nuit/fête de la musique** », - **05 45 65 89 37**
- **Du 16 juin au 1^{er} juillet**, Site de la Porte, « **Tournoi OPEN** », organisé par l'association Tennis Club de Ruelle - **05 45 65 74 36**
- **Dimanche 17 juin**, stade de Puyguillen, « **Compétition jeunes** », organisée par G2A - **05 45 38 76 06**
- **Mercredi 20 juin**, Centre culturel et Théâtre Jean Ferrat, « **Fête des enfants** », organisée par l'Université Populaire - **05 45 65 59 59**
- **Vendredi 22 juin**, Site de la Porte Colette Besson, « **Soirée de fin de saison** » organisée par le Judo Club de Ruelle - **06 85 82 76 83**
- **Samedi 23 juin, 12h/22h**, Complexe sportif de Puyguillen, « **Tournoi UFOLEP** » organisé par le club Ruelle Volleyball - **06 26 23 22 85**
- **Samedi 23 juin, à partir de 19h**, esplanade Chantefleurs, « **Feu de Saint Jean** », organisé par le Comité de quartier de Villemont - **06 88 07 42 20**
- **Samedi 23 juin, 18h**, Théâtre Jean Ferrat, Paroles de Résistance Citoyennes « **Filmer le travail : les ouvriers parlent aux ouvriers** » - **05 45 65 89 37**
- **Samedi 23 juin, à partir de 19h**, rue Chantefleurs, « **Feu de Saint Jean** », repas avec animations organisé par le Comité de quartier de Villemont - **06 88 07 42 20**

- **Vendredi 29 juin**, Salle Omnisports, **Fête de fin de saison** organisée par l'association Ruelle Gym - **07 81 97 91 19**
- **Vendredi 29 juin, 20h30**, Théâtre Jean Ferrat, **Concert de Laurinda Hofmeyr & Afrique mon Désir**, entrée payante 8€
- **Samedi 30 juin**, école Jean Moulin, « **Kermesse de fin d'année** », organisée par l'APE des Écoles de Villemont.

→ **JUILLET 2018**

- **Dimanche 8 juillet, à partir de 11h30** sur l'aire de jeux des Riffauds, « **Repas cagoulliade** », organisé par l'Association Riffauds Animations - **06 84 21 20 51**
 - **Tous les jeudis matins du mois de juillet à 10h**, aire de loisirs site de La Porte, **Lectures en extérieur pour les enfants sans réservation**, organisées par la Médiathèque - **05 45 65 34 89**
 - **Du 11 au 22 juillet 2018**, Médiathèque, aire de loisirs site de La Porte, **Festival Partir en livre 2018** : 4^e édition de la grande fête du livre pour la jeunesse - **05 45 65 34 89**
 - **Jeudi 19 juillet à 14h30**, Médiathèque, aire de loisirs site de La Porte, **Match de foot** sur le City stade et **tournoi du jeu vidéo Fifa 13 sur Wii U** pendant le Culture Games avec l'Animation Jeunesse du SIVU, sur réservation - **05 45 65 34 89**
 - **Vendredi 20 juillet**, Médiathèque, aire de loisirs site de La Porte : **05 45 65 34 89**
 - **Ateliers graff** dès 15h avec l'artiste Mōka
 - **battle de Hip-Hop all style** ouverte aux danseurs à partir de 16 ans sur inscription (17h pour les éliminatoires et 20h pour la finale) *200€ en bons d'achat à la librairie de la Cité à gagner
 - **battle de dessin** à 19h organisée par l'auteur de BD Loïc Dauvillier et ses amis
 - **clôture de la soirée** autour d'un repas partagé en mode pique-nique.
 - **Samedi 21 juillet, à partir de 9h** à la Combe aux Loups, « **Grand prix de la Ville de Ruelle sur Touvre, challenge Marc Bessout** », organisé par la Pétanque Ruelloise - **06 72 10 37 51**
 - **Dimanche 29 juillet**, aux Riffauds, « **Vide grenier** », organisé par le Comité de quartier des Riffauds - **06 62 79 65 61**
 - **Lundi 30 juillet à 20h30**, Théâtre Jean Ferrat, spectacle folklorique de la troupe palestinienne « **Joudoor** » - **05 45 65 89 37**
- **AOÛT 2018**
- **Du vendredi 24 août au dimanche 26 août**, stade de Puyguillen, « **Championnat de France de tir à l'arc** », organisé par l'association Les Archers de la Touvre en partenariat avec la mairie - **06 14 62 67 24**
- **SEPTEMBRE 2018**
- **Samedi 1^{er} septembre, à 11h**, monument aux Morts - square de la Mairie, « **Commémoration de la Libération de Ruelle** »
 - **Samedi 1^{er} septembre, à 17h45**, square de la Mairie, « **Fête populaire** » - **05 45 65 25 88**
 - **Mardi 4 septembre à 16h**, Médiathèque : **Café Lecture**, organisé par la Médiathèque - **05 45 65 34 89**
 - **Samedi 8 septembre à 10h30**, Médiathèque : **Monsieur Pouce** - séance lectures pour les enfants, organisée par la Médiathèque - **05 45 65 34 89**
 - **Du 11 septembre au 3 octobre**, **Exposition des activités de l'Université populaire**, dans la vitrine du Crédit Mutuel, 62 av. Jean-Jaurès - **05 45 65 59 59**
 - **Samedi 15 septembre à 10h30**, Médiathèque : **Réunion du Prix des Lecteurs** - Littératures européennes de Cognac, organisée par la Médiathèque - **05 45 65 34 89**
 - **Samedi 15 septembre de 14h à 17h**, **Portes ouvertes à l'UP**, place du Champ de Mars, organisée par l'Université Populaire de Ruelle - **05 45 65 59 59**
 - **Dimanche 16 septembre**, à Villemont, « **Deball'Tout** », organisé par le Comité de quartier de Villemont - **06 88 07 42 20**
 - **Samedi 22 septembre**, Centre culturel et Théâtre Jean Ferrat, **Lancement de la saison culturelle 2018-2019, concert du groupe Barber Shop Quartet** - **05 45 65 89 37**
 - **Samedi 22 septembre à 11h**, Médiathèque : **La trèèèèè redoutée dictée!** organisée par la Médiathèque - **05 45 65 34 89**
 - **Vendredi 28 septembre**, Centre Culturel et Théâtre Jean Ferrat, **Soirée de clôture de la saison 2017-2018 de Paroles de Résistances Citoyennes**, organisée par Réseau Citoyen Résistant 16
 - **Dimanche 30 septembre à 15h**, Médiathèque : **Spectacle Au Fil du Conte**, organisé par la Médiathèque - **05 45 65 34 89**
- **OCTOBRE 2018**
- **Samedi 6 octobre à 10h30**, Médiathèque : **Monsieur Pouce** séance lectures pour les enfants, organisée par la Médiathèque - **05 45 65 34 89**
 - **Samedi 06 octobre à 10h30**, Médiathèque : **Café Lecture**, organisé par la Médiathèque - **05 45 65 34 89**
 - **Samedi 6 octobre**, dans la Ville, « **course 5 et 10 km** » organisée par G2A - **05 45 38 76 06**
 - **Mercredi 10 octobre à 20h30**, Conférence à l'Université populaire : **La maladie de Lyme**. Entrée libre, organisée par l'Université Populaire de Ruelle - **05 45 65 59 59**
 - **Jeudi 11 octobre à 20h**, Théâtre Jean Ferrat, **Projection-débat** dans le cadre du Festival Sciences bobines - **05 45 65 89 37**
 - **Dimanche 14 octobre**, Théâtre Jean Ferrat à 17h **concert de Célia Oneto Bensaid** dans le cadre du festival Piano en Valois - **05 45 65 89 37**